

FLASH INFO SUD

EFFRACTION D'UN VÉHICULE ET VOL DE SON CONTENU : FAUX DÉPÔT DE PLAINTE À L'AGENCE DE BOBIGNY

De décembre 2015 à début février 2016, des véhicules utilitaires Chronopost de l'agence de Bobigny ont été prêtés à certains sous-traitants pour la distribution et la collecte des colis de cette même agence. Nous nous interrogeons sur le pourquoi de ces pratiques irrégulières et sur ce qui se cacherait derrière tout ça...

De surcroît, nous apprenons qu'un des véhicules utilitaires Chronopost de l'agence de Bobigny, mis à la disposition d'un sous-traitant, a été vandalisé (porte arrière forcée) au centre commercial Avenir à Drancy le 25 janvier 2016 en fin de matinée et que pas moins de seize colis ont été dérobés. Suivant la procédure, un ESG (Evènement Sécuritaire Grave) sous le n° 2016/022 a été rédigé et porté à la connaissance de la Direction Chronopost par courriel le même jour. Un dépôt de plainte a aussi été déposé.

Ce qui a particulièrement attiré notre attention dans les éléments inscrits, le 25 janvier 2016, sur le bordereau de l'ESG 2016/022 est l'immatriculation du véhicule. En effet, l'immatriculation AV-644-VB consignée sur ce bordereau et de fait sur le dépôt de plainte est celle d'un véhicule d'un sous-traitant. Il ne s'agit en aucune façon du véhicule Chronopost qui a été pillé et dégradé. Pourtant, c'est bien ce véhicule Chronopost endommagé qui a été envoyé urgemment en réparation le 28 janvier 2016.

Le 5 février 2016, au cours d'une réunion avec le responsable d'exploitation de l'agence de Bobigny, un DP lui a demandé de s'expliquer sur l'immatriculation AV-644-VB du véhicule du sous-traitant figurant sur l'ESG 2016/022. C'est à l'issue de cette réunion avec ce DP que le responsable d'exploitation se précipitera pour rectifier l'ESG 2016/022 en remplaçant l'immatriculation AV-644-VB par l'immatriculation CL-371-LD correspondant à celle d'un véhicule utilitaire Chronopost de l'agence de Bobigny. Par suite, dans cette même journée du 5 février 2016, la Direction Chronopost va être informée par ledit responsable d'exploitation de cette correction par courriel.

Par ailleurs, sur le prêt de véhicules utilitaires Chronopost à la sous-traitance, les Délégués du personnel de l'agence de Bobigny, font le constat suivant : des chauffeurs chronopostiers n'ont pas de véhicules utilitaires disponibles au moment où ils doivent assurer leur mission de distribution et de collecte des colis. Ce dysfonctionnement engendre de facto un retard dans leur tournée.